

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site	4_JUSSIEU_75005	Numéro	75105_010_01
Adresse du site	4, place Jussieu	Hauteur	R+5 (24m)
Bailleur de l'immeuble	UPMC (Paris 6)	Destination	Université
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (0°, 120°, 240° et 300°), SFR (0°, 120° et 240°) et Orange (225° et 340°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/03/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	21/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé 4 place Jussieu émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75005 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) pour les faisceaux fixes, et remplacement de ces 3 antennes, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Accès terrasse de 6m à 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 120° : R+4
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 4V/m 5G : 0° < 4V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,05m pour les faisceaux fixes et 30,10m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles reprenant les teintes du matériel présent. Elles seront intégrées dans un cache en forme de tube
Zone technique	

Date :

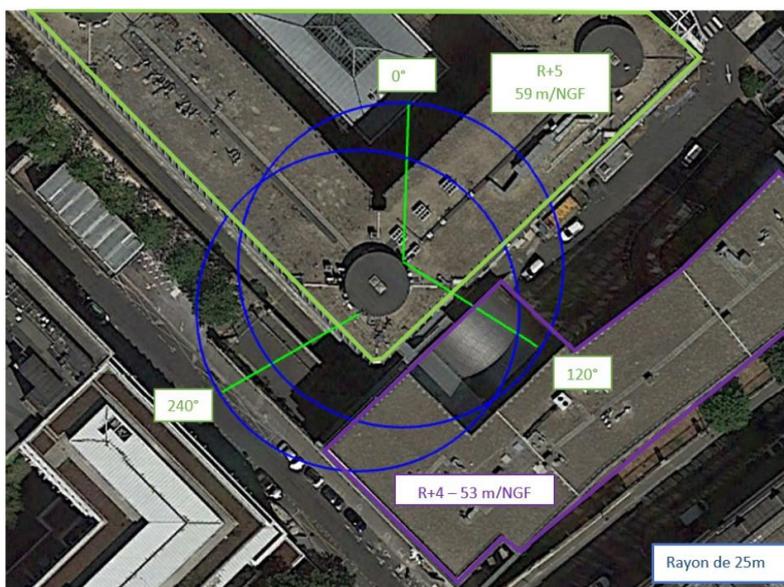
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

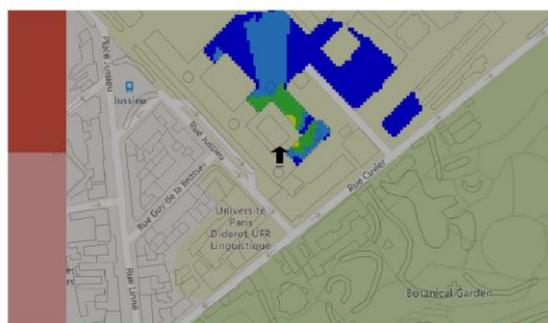
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

